

EDARA - INSCRIPTIONS - Rentrée 2026

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai sera rejeté

PIECES A FOURNIR

Documents à téléverser dans l'espace dédié

1. Photo d'identité format JPG en couleur (récente et nette, visage et haut des épaules uniquement (type identité ou selfie sur **fond neutre (pas de paysage)**, attention ne pas numériser ou photographier une photo d'identité)
2. CV actualisé avec photo précisant notamment les stages effectués en Cabinet d'Avocat
3. Attestation de réussite à l'examen d'accès au CRFPA et relevé de notes (parfois c'est le même document)
4. Diplôme(s) de maîtrise en droit ou M1
5. Diplôme(s) de M2 – Si vous n'avez pas de M2 cochez la case pas de M2
6. Diplôme de docteur en droit ou attestation de réussite (attention thèse soutenue avant le 7 décembre 2025) : + télécharger sa thèse + justificatifs des 60 h d'enseignement si thèse obtenue à partir du 1^{er}/01/2025
7. Numérisé en un seul pdf copie de la Carte d'identité (recto-verso) ou du passeport en cours de validité
Pour les étudiants étrangers, documents complémentaires :
Numérisé en un seul pdf - Copie du passeport + copie du titre de séjour en cours de validité
Il est précisé que, ni le suivi de la formation, ni l'obtention du CAPA, n'apportent un droit acquis à l'admission dans un Barreau. Il vous appartient de vous renseigner.
8. Attestation d'assurance Responsabilité Civile Personnelle Vie Privée (ou scolaire - extra-scolaire) mentionnant votre nom comme bénéficiaire, éditée au plus tôt en novembre 2025 (validité pour 2026 ou précisant la tacite reconduction à date anniversaire du contrat), tamponnée et signée sur papier en-tête. Si la validité s'arrête fin décembre 2025, vous devez quand même la fournir et nous adresser début janvier celle pour 2026

+ ANNEXES Formulaires à compléter en ligne, dater, signer et téléverser dans l'espace dédié

Règlement des frais pédagogiques en 1 ou 3 chèques à l'ordre de l'EDARA

Soit 1 chèque de 1900 euros (chèque encaissé en janvier 2026)

Soit : 1 chèque de 600 euros (encaissé en janvier 2026) + 1 chèque de 600 euros (encaissé en mars 2026) + 1 chèque de 700 euros (encaissé en juin 2026)

Si le(s) chèque(s) est/sont à un autre nom que le vôtre, inscrire votre nom prénom au dos au crayon à papier.

*** Tout abandon ou désistement avant le début de la scolarité fera l'objet d'une retenue de 150 euros de frais de dossiers (+ en cas de démission en cours d'année les semestres effectués seront dus)**

Adressez vos chèques sous enveloppe, en indiquant vos nom prénom au dos du chèque (ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'Ecole) au plus tard le 7 décembre 2025 (date de réception) à l'adresse suivante :

EDARA – FORMATION INITIALE - Service INSCRIPTIONS
191 rue Vendôme
69003 LYON

IMPORTANT : Le suivi de certains cours ayant lieu en visioconférence via le logiciel Zoom, chaque élève-avocat devra impérativement être équipé d'une webcam ou de tout moyen lui permettant d'être vu par les intervenants pendant toute la durée des sessions de formation.

Une validation de l'assiduité à chaque cours est effectuée.

Dossier de demande d'Aide sur Critères Sociaux BARREAUX-ETAT

Retrouvez le dossier, les modalités et critères d'attribution d'aides sur critères sociaux ci-dessous

[A télécharger et compléter numériquement puis imprimer et déposer à l'EDARA - Lien](#)

Dossier à déposer à l'EDARA selon modalités et **au plus tard le 16 décembre 12h** – date de réception à l'EDARA